

Charte de santé et de sécurité

Principe a pleinement conscience de ses obligations légales et morales à veiller, dans la mesure où cela est raisonnablement possible, à la sécurité, à la santé et au bien-être des employés directs et indirects et de toute personne susceptible d'être affectée par les activités ou produits de la Société. Principe s'engage pleinement à honorer ces obligations. La présente Charte a pour but de définir nos principes fondamentaux pour la promotion et l'amélioration d'espaces de travail sains et sûrs.

'Aucune tâche n'est trop importante ou urgente pour justifier une entorse aux règles de sécurité'

En tant que membre de notre réseau de partenaires agréés, nous vous demanderons de soutenir notre promesse d'amélioration continue des pratiques de travail saines et sûres, et ce en prenant connaissance de notre Politique de santé et de sécurité* et en adhérant aux engagements énoncés ci-après.

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Nous comprenons nos risques	Nous connaissons les risques associés à notre offre et avons mis en place des mécanismes appropriés pour les gérer
Engagement général	La santé et la sécurité de tous les employés, sous-traitants, clients et du public en général sont au cœur de toutes nos décisions professionnelles
Engagement principal	La responsabilité des questions de santé et de sécurité a été confiée à un Cadre supérieur au sein de l'entreprise
Nous respectons la Loi	Notre société se conformera à toutes les exigences législatives nationales et locales, et nous avons en place des mesures de santé et de sécurité qui sont communiquées à toutes les parties prenantes concernées (ex. : employés, sous-traitants, clients, etc.)
Nous respectons les directives de l'industrie	Notre société se conformera aux normes et aux codes spécifiques à notre industrie
Nous évaluons et comprenons nos risques	Tous les risques opérationnels sur site sont évalués avant le démarrage des travaux et des mesures de contrôle sont convenues, mises en œuvre et maintenues
Nous sommes formés et compétents	Tous les employés directs et indirects sont suffisamment formés et compétents Une formation et des conseils appropriés leur sont fournis pour leur permettre de travailler dans un environnement dans lequel les risques sont réduits dans la mesure où cela est raisonnablement possible
Sous-traitance	Nous ne sous-traiterons aucun travail dans la chaîne logistique sans l'autorisation écrite de Principe, car nous sommes conscients que cette démarche introduit d'autres risques. Nous évaluerons nos fournisseurs avant toute passation de commande afin de nous assurer qu'ils ont en place des mesures de santé et de sécurité appropriées qui leur permettent de fournir un service sûr et sans risque pour la santé
Gestion des sous-traitants	Lorsque le recours à des sous-traitants est autorisé, nous sommes parfaitement conscients des contrôles supplémentaires qui doivent être mis en œuvre. Nous travaillerons en collaboration avec Principe pour apporter la garantie que des systèmes de travail sûrs sont en place et que les inspections requises sont réalisées pour attester de la bonne gestion des sous-traitants

*Un exemplaire de la Déclaration de politique de Principe est disponible dans la section « Nos méthodes de travail » du portail 360, sous la rubrique « Aide »

ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ

Nous ferons tout notre possible pour éviter les accidents et les incidents	Des mesures adaptées seront prises pour éviter les accidents et les incidents en réduisant au minimum et en contrôlant, lorsque raisonnablement possible, les causes des risques dans l'environnement de travail. Cela s'applique autant aux locaux de l'entreprise qu'à tout autre site où nous travaillons
Nous nous exprimerons	Si nous constatons des risques ou des pratiques dangereuses, nous nous exprimerons et nous les signalerons à la « personne responsable »
Nous exécutons en sécurité les tâches en hauteur	Nous sommes conscients des risques associés au travail en hauteur et nous veillons à ce que des systèmes de travail sûrs soient en place pour éviter toute chute d'un employé ou du matériel
Nous travaillons en sécurité avec les systèmes électriques	Toutes les installations électriques sont faites par des électriciens qualifiés conformément aux normes et réglementations nationales
Tous les permis nécessaires seront en place	Tous les permis nécessaires pour les activités dangereuses seront en place
Nous tiendrons des registres	Des registres de santé et sécurité appropriés seront tenus et contiendront, par exemple, des informations sur les formations, les suivis et les accidents, etc.
Nous estimons que tout le monde a le droit de travailler dans un environnement sûr	Un accès sera donné à des toilettes propres, à de l'eau potable et, le cas échéant, à des installations sûres pour le stockage d'aliments. L'environnement de travail sera sûr et conforme aux règles d'hygiène
Nous assistons pleinement les audits et les inspections	Nous acceptons les audits et inspections périodiques car nous sommes conscients de l'importance de travailler ensemble pour identifier les domaines qui ont besoin d'être améliorés. Ce n'est qu'en évaluant nos performances et en partageant les informations que nous pourrions continuer à améliorer et partager les bonnes pratiques.
Nous accorderons autant d'importance à la santé qu'à la sécurité	Nous saisissons l'importance d'avoir des employés en bonne santé et nous aiderons Principle à atteindre ses objectifs de santé pour la période 2018 /2019.
Nous promouvons une culture positive	Nous promouvons une culture santé et sécurité positive depuis le sommet de notre entreprise. Nous avons pour culture de ne pas blâmer les employés (« no-blame culture ») et chacun est invité à faire preuve de franchise et de transparence sur les questions de santé et de sécurité. Nous soutiendrons Principle en adoptant des initiatives culturelles qui pourront être utiles aux tâches que nous exécutons pour vous

Nous acceptons et nous engageons à travailler conformément aux principes de la présente charte et nous la diffuserons auprès de nos employés

Nom	
Signature	
Poste	
Date	